

CFSTOM

INSTITUT FRANÇAIS DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE POUR
LE DÉVELOPPEMENT EN COOPÉRATION

CHRONIQUES DU SUD

N°12

**BIBLIOGRAPHIE DU DEPARTEMENT SUD
1991-1992**

DEPARTEMENT SUD
SOCIÉTÉS, URBANISATION, DÉVELOPPEMENT

MARS 1994

ISSN : 1166 - 2042

CHRONIQUES
DU SUD
N° 12

Comité de rédaction : E. Baumann, J. Bonnemaïson, R. Clignet,
J. Peltre Wurtz, L. Quinty-Bourgeois

Illustrations : R. Dognin

Secrétariat : A. Lucas, Ch. Rouillon

Responsable de la revue : J. Peltre-Wurtz

Mars 1994

SOMMAIRE

Editorial

J. Bonnemaïson : 5
Les yeux d'Audit

En mémoire d'Yves Conrad 8

Assemblée et Conseil de département

J. Guffroy : 10
Assemblée du Département SUD

J. Peltre-Wurtz : 14
Première réunion du Conseil de Département

Bibliographie du département SUD

B. Castelli : 36
Présentation de la bibliographie 1991-1992

B. Castelli : 40
Liste des publications du Département SUD 1991-1992

Problématiques, programmes

D. Vidal : 128
Ce qu'une société pense d'elle-même. Le cas de l'Inde

Ph. Haeringer : 132
Pour recentrer le débat sur la ville

B. Castelli : 137
Mutations économiques et remodelage urbain. L'exemple du Centre-Nord de Quito

Itinéraires

A.C. Dossou-Yovo : 142
Les migrations ouest-africaines et les petits métiers de la rue à Cotonou

S. Ousmane : 146
Les collecteuses de produits vivriers (Bénin)

P. Metzger : 151
Moi mes souliers... ou la route de l'ORSTOM en 4 745 jours

J.-L. Dubois : 154
Une question brûlante : Peut-on intégrer gestion macro-économique et conditions de vie des ménages au sein d'une même politique sociale ?

Événements scientifiques

Compte rendus de colloque et de séminaire

J.-P. Chauveau : 162
Les pêches piroguères ouest-africaines. Perspectives en sciences sociales

E. Baumann : 164
"Near is beautiful". Réseaux de mobilisation de l'épargne et financements de proximité

Compte rendu de thèse	170
F. Ireton : Le Delta du Nil : densités de population et urbanisation des campagnes (thèse de S. Fanchette)	
Compte rendus d'ouvrages	174
B. Antheaume : Il est moins cinq docteur Rocard (L. Arréghini, Ph. Waniez : La Nouvelle-Calédonie au tournant des années 1990 ; un état des lieux)	180
J.-F. Baré : Rationalités paysannes et modernisation (B. Sall : De la modernité paysanne en Afrique noire. Le Sénégal)	183
A. Bopda : La continuité des savoirs comme garantie de la survie des hommes (D. Guillaud : L'ombre du mil. Un système agro-pastoral sahélien)	186
G. Cortès : Insécurité alimentaire en Bolivie (R. Léon, C. De La Vega, A. Franqueville, M. Aguerre : La consommation alimentaire en Bolivie)	188
J. Charmes : Les "compressés" du secteur public togolais (E. Deliry-Antheaume et collaborateurs : Caractéristiques et comportements de groupes vulné- rables en situation d'ajustement structurel : pré-retraités et licenciés)	
Echanges	192
J.-Y. Marchal : Un dossier à ouvrir...	193
B. Guillot : Satellite et climat : une approche géographique renouvelée de l'étude de l'environnement	
Libres propos	206
J. Nyemba Ambela : L'Afrique n'est pas au bord du gouffre ! Réponse à Serge Michailof	
Brèves	214
<i>Nouvelles publications</i>	216
<i>Mouvements du personnel</i>	217
Annonces	
Parcours d'un géographe, un ouvrage de Gilles Sautter	
"L'alizé" et "Documents", de nouvelles publications de l'URA UNB/ORSTOM	
Séminaire du Laboratoire des Sciences Sociales de Bondy	
Colloque : Mesure de la migration internationale	
Colloque : Relire "La grande transformation"	
Colloque : Les sciences hors Occident au XXe siècle	

LES MIGRATIONS OUEST-AFRICAINES ET LES PETITS METIERS DE LA RUE A COTONOU

Adrien C. DOSSOU-YOVO

Géographe, allocataire de recherche de l'UR 5C : "Espace et territoires"
URA-UNB/ORSTOM

Le Centre de Recherche Associée UNB/ORSTOM regroupe des partenaires issus de l'Université Nationale du Bénin et de l'UR 5C du département SUD de l'ORSTOM. Il y a bientôt trois ans, ce centre a mis en place une équipe de chercheurs travaillant sur deux thèmes, "les mutations du milieu rural, avec l'exemple du Zou-Nord" et "les migrations internationales". Depuis mars 1993, je bénéficie d'une allocation de recherche, et c'est avec enthousiasme que j'ai saisi l'occasion de travailler sur les relations entre l'immigration et le développement des métiers de la rue et en particulier sur la place prépondérante que les immigrés ouest-africains y occupent.

1 - Le choix du thème

L'Afrique de l'Ouest demeure le champ d'une extraordinaire mobilité des populations. Commencé depuis des temps immémoriaux, le brassage permet de gérer au mieux les avantages de complémentarité et/ou d'opposition entre les différents milieux géographiques, notamment entre la zone soudanienne et la zone forestière. Durant la période coloniale et en dépit des spécificités institutionnelles des colonisations britannique et française, on notait toujours d'importants flux migratoires entre les différents territoires coloniaux. D'ailleurs, il ne pouvait pas en être autrement puisque le découpage des territoires ne tenait pas compte des réalités historiques, ethniques, sociales et économiques des sociétés de la région. En dépit des indépendances et malgré l'intangibilité des frontières issues de la colonisation, frontières qui consacrent la "balkanisation" de l'Afrique, les mouvements transfrontaliers se sont poursuivis, s'intensifiant et se diversifiant au gré des besoins. A l'instar des autres Etats de l'Afrique de l'Ouest et en raison de son histoire et de sa géographie (position charnière entre les régions soudanienne et côtières), le Bénin accueille des dizaines de milliers d'immigrés. Ces personnes viennent des pays voisins et vivent pour la plupart dans la clandestinité. A défaut de grands centres agricoles ou miniers pouvant les accueillir (comme c'est le cas en Côte-d'Ivoire et autrefois au Ghana), ces immigrés s'installent de préférence dans les grandes villes. Souvent sans qualification, ils se livrent à toutes sortes d'activités pour survivre. Parfois ils prennent des initiatives originales. C'est le cas, entre autre, des cireurs et des tailleurs ambulants, inconnus au Bénin avant 1985. En effet, depuis le début des années 80, les petits métiers de rue se développent à un rythme très rapide. Deux facteurs ont particulièrement contribué à cet essor : les expulsions du Nigéria des ressortissants de l'Afrique de

l'Ouest en 1983 et 1985 drainant vers le Bénin une foule de Ghanéens, Nigériens, Burkinabés, Sénégalais, etc. et la crise économique subie par les Etats africains depuis plus d'une décennie.

Il semble donc exister une relation de cause à effet entre la crise économique, la naissance et l'essor des petits métiers de rue d'une part, l'arrivée des immigrants ouest-africains d'autre part. C'est ce qui justifie le choix du thème de la présente recherche. Ce choix nous paraît opportun à plus d'un titre.

D'un côté, il se développe ces derniers temps une vive polémique autour de la place des petits métiers de rue et plus généralement du secteur informel dans le développement économique d'une nation. Les partisans du Programme d'Ajustement Structurel le présentent comme un secteur totalement chaotique, amorphe, intangible, perturbateur des prévisions statistiques et par conséquent du bon fonctionnement de l'économie nationale. D'autres, en revanche, entrevoient dans ce secteur les chances d'un développement endogène pour des économies généralement extraverties. De l'autre côté, les immigrés sont souvent perçus par les autochtones comme des miséreux et des arracheurs d'emplois. Dans le cas du Bénin, la situation est tout à fait différente.

D'un autre point de vue, la mise en relation de deux phénomènes aussi importants que l'immigration internationale et la prolifération des petits métiers de rue exige des précisions susceptibles de lever un certain nombre d'équivoques, mais impose aussi certaines restrictions. Tout d'abord, la catégorie d'immigrés prise en compte dans l'étude concerne les ressortissants d'Afrique de l'Ouest qui s'efforcent de gagner leur vie dans le secteur informel. Il s'agit en général d'individus qui ne peuvent exercer que des activités n'exigeant aucune spécialisation, comme c'est le cas justement pour la plupart des petits métiers de rue. Ensuite, le concept de petits métiers de rue englobe une multitude d'activités. A vouloir les cerner toutes, on risque de se perdre dans des détails qui rendraient l'analyse et la synthèse difficiles. Il s'agit donc de prendre en compte les métiers exercés le plus fréquemment, sans toutefois ignorer les autres.

2 - L'état des recherches

En l'absence de toute statistique sur le nombre des immigrants et l'ampleur de leurs activités, la constitution de l'échantillon s'est faite sur une base empirique. Il a fallu procéder au préalable à un rapide recensement des petits métiers de rue en sillonnant la ville de Cotonou, notamment les principaux carrefours, boulevards et rues. Ce travail nous a permis de dresser un répertoire des petits métiers de rue et de les classer selon leur fréquence (proportion supposée). Sur cette base, l'échantillon a été constitué en tenant compte des activités les plus répandues : cordonniers et cireurs de chaussures, tailleurs, peseurs d'hommes, limeurs de machette, vendeurs de brochettes ou d'objets divers. Au total deux cents personnes ont été interrogées. Les recherches avancent relativement bien, mais lentement. Aux difficultés inhérentes à toute enquête, s'ajoutent celles spécifiques au fait de

s'intéresser à des étrangers qui entrent et vivent clandestinement au Bénin, et qui exercent de surcroît des activités occultes et souterraines échappant quasi totalement aux statistiques officielles et au fisc. Pour ces étrangers toute présence insolite est perçue comme une menace pour leurs activités et par conséquent, l'enquêteur doit agir avec beaucoup de tact et d'humilité afin de créer le climat de confiance et de sécurité indispensable à l'obtention d'informations fiables.

3 - Les résultats espérés

L'objectif poursuivi par cette recherche est d'étudier l'immigration des ressortissants d'Afrique de l'Ouest au Bénin dans ses rapports avec la dynamique sociale et économique. A cet effet nous avons tenté de répondre aux questions suivantes : d'où viennent les immigrants ? qu'est-ce qui les attire au Bénin ? quel est leur parcours migratoire et comment franchissent-ils les frontières ? comment vivent-ils au Bénin ? quelles activités mènent-ils ? comment sont-ils perçus par les autochtones ? et enfin, qu'apportent-ils à la société et à l'économie béninoise ?

A travers ces questions, on s'est efforcé notamment d'établir une typologie des immigrants en fonction de leur origine. On a essayé également de cerner l'impact de leurs activités dans l'ensemble du secteur tertiaire à Cotonou. Enfin, au moment où semble s'opérer une réorganisation sociale urbaine et où s'exacerbe le dualisme entre le formel et l'informel, le structuré et le non structuré, le souterrain et l'apparent, ce travail pourrait apporter des éléments d'appréciation et/ou d'arbitrage intéressants.

4 - Les premiers résultats obtenus

L'arrivée des ressortissants de l'Afrique de l'Ouest et l'essor des petits métiers de rue s'expliquent par des facteurs démographiques, sociaux et économiques.

Les facteurs démographiques résident dans le développement de la péri-urbanisation liée à l'extension spatiale de la ville de Cotonou. Les quartiers péri-urbains peuplés, donc populaires sont des endroits privilégiés pour l'implantation des immigrants et ce, pour plusieurs raisons. D'abord, ces quartiers offrent aux immigrants la possibilité de se loger à coût relativement modeste, du moins par rapport au centre ville. Ensuite, le caractère dense voire fermé de ces quartiers permet aux étrangers de se "fondre" facilement dans la masse des autochtones et d'échapper aux services béninois de contrôle fiscal ou de l'immigration. Enfin, les quartiers péri-urbains permettent aux nouveaux immigrants de se retremper dans une ambiance ethnique, de se "refaire le moral" et de reconstituer leur force avant d'aller à l'"assaut" de la ville. La forte implantation des immigrants dans les zones péri-urbaines fait partie d'une stratégie d'occupation permettant de retourner le plus rapidement possible au pays pour la réalisation de projets grandioses.

A un autre niveau, l'immigration des ressortissants ouest-africains à Cotonou est sous-tendue par des considérations monétaires liées aux fluc-

tuations rapides des taux de change entre les Etats. Il existe deux types de monnaies : les monnaies convertibles de la zone franc (voir ci-dessous la note de la rédaction) et celles non convertibles (le naïra nigérian, le nouveau cedi ghanéen, le léone sierra-léonais, l'escudo cap-verdien ou encore l'ouguiya mauritanien). Le franc CFA, monnaie en vigueur au Bénin bénéficie de la libre convertibilité par rapport au franc français. Il peut circuler librement à l'intérieur des Etats membres de l'Union Monétaire Ouest-Africaine (UMOA). Cette situation renforce le pouvoir d'achat de cette monnaie et lui confère en même temps sa crédibilité internationale indépendamment de la situation économique du pays. Il en est de même du dollar libérien. Tel n'est pas le cas des monnaies non convertibles comme le cedi et le naïra qui ont subi ces dernières années de très fortes dévaluations. Du coup, les Etats qui ont une monnaie non convertible se trouvent dans une position désavantageuse par rapport au Bénin qui a une monnaie relativement sûre. Cette situation favorise les petits vendeurs et par là l'essor d'un circuit d'échanges parallèles entre le Bénin et son géant voisin, le Nigéria, qui demeure l'unique source d'approvisionnement du petit commerce de rue à Cotonou. Fort de tous ces atouts, l'émigré ghanéen, nigérian, mauritanien ou sierra-léonais a l'assurance que, à son retour chez lui, les quelques économies réalisées se convertiront malgré tout en capital non négligeable. Tenter l'aventure du Bénin permet à bon nombre d'immigrants de rassembler l'argent nécessaire à la réalisation d'un projet précis. C'est justement pourquoi l'immigration au Bénin est généralement de courte durée.

Il fut une époque où l'on observait le mouvement contraire : les jeunes Béninois allaient massivement au Ghana et au Nigéria pour "se faire de l'argent". Assistons-nous à un renversement de tendances en douceur ? L'avenir nous le dira.

Note de la rédaction : l'article nous a été remis avant la dévaluation du franc CFA.